

Annexe C : Une vision des aspects de la « ruralité »

Une des visions de la « ruralité » consiste à la définir en fonction de la **distance** et de la **densité** (faible) du peuplement. Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe de nombreux et de longs ouvrages qui portent sur les diverses conceptions de la ruralité. Les notions de distance et de densité n'en vont pas moins dans le sens d'un « accès » aux biens et services, comme les Canadiens des milieux ruraux l'ont exprimé (Gouvernement du Canada, 1998).

Si ruralité est synonyme de « **distance** », le problème qui se pose (et le point de mire des politiques « rurales ») est une réduction du prix de la distance¹. Bien que le milieu rural ait toujours été « intégré » par les centres urbains voisins, la diminution du coût des transports et des communications a fait en sorte que les biens et services produits « à distance » peuvent plus facilement pénétrer sur les marchés ruraux, ce qui a eu pour effet de restreindre les emplois où il y avait fourniture locale de biens et de services d'origine locale. En revanche, la population locale jouit d'un accès plus facile aux marchés « à distance ». Ainsi, dans la production locale de biens et de services, l'accent n'est plus mis sur les consommateurs locaux, mais sur les consommateurs « à distance ». Dans ce cas, la « politique rurale » favoriserait une constante diminution du « prix de la distance » et formerait la population locale à une commercialisation de ses biens et services au profit des consommateurs « à distance », ces débouchés devenant accessibles par suite de la baisse des prix des transports et des communications.

Si ruralité est synonyme de « **densité** » (faible), le problème qui se pose (et le point de mire des politiques « rurales ») est celui de l'incapacité de réaliser des économies d'échelle en production et en distribution de biens et de services dans des régions à l'habitat dispersé. Nombreux sont les analystes qui réfléchissent à la prestation de services postaux, sanitaires, éducatifs, etc., en région rurale. Dans une étude de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale, on a constaté qu'une partie de la population rurale se préoccupait davantage de l'accès à des fruits et légumes frais que de l'accès à l'hôpital de la ville voisine, qui leur semblait convenable. Ainsi, la politique « rurale » s'attacherait aux technologies qui abaissent le coût de la fourniture de biens et de services et qui cherchent avant tout à rendre ceux-ci plus accessibles à la population éparse de certaines régions.

¹ On peut considérer la « distance » sous divers angles. Parfois, les « différences culturelles » peuvent entrer en jeu. L'idée générale en analyse rurale est celle de la distance purement physique, c'est-à-dire de celle que l'on a à parcourir pour acheter un timbre, se rendre en salle d'urgence à l'hôpital ou écouler de la marchandise sur un marché spécialisé.

Cette conception de la « ruralité » est manifestement étroite et circonscrite. Il existe bien d'autres questions rurales, dont beaucoup ont été évoquées par la population rurale elle-même (Gouvernement du Canada, 1998). On peut dire en tout réalisme que nombre de questions suscitant un débat politique et une analyse en développement rural sont en définitive des questions de développement régional qui se posent dans des régions essentiellement rurales, qu'il s'agisse de l'effet multiplicateur des investissements publics et privés, de la formation et du perfectionnement de la main-d'œuvre ou de l'aide à l'entrepreneurship ou au démarrage d'entreprises, pour ne citer que ces exemples. En ce sens, la focalisation rurale a pour objet les régions qui sont plus rurales que les autres.